

Résolution 480

concernant Léman Bleu Télévision

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant:

- la nouvelle crise à Léman Bleu Télévision
- la démission des administrateurs et le licenciement du personnel

invite le Conseil d'Etat

à coopérer au sauvetage de Léman Bleu Télévision, en collaboration avec la Ville de Genève et en partenariat avec le secteur privé, afin d'assurer une relance de la chaîne sur de nouvelles bases, notamment par la mise en place d'un nouveau conseil d'administration et d'une direction compétente, ainsi que d'un plan de redressement crédible.